

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles du Grand-Est
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Marne

Dossier suivi par : Constance CARPENTIER

Objet : demande de permis de construire

**MAIRIE DE THIEBLEMONT
FAREMONT
19 Grande rue
51300 THIEBLEMONT FAREMONT**

A Reims, le 15/07/2019

numéro : pc56719b0004

demandeur :

adresse du projet : ROUTE DEPARTEMENTALE N°358 51300
THIEBLEMONT-FAREMONT

SAS CEOTTO MARBRERIE ET SCE
FUNERAIRE

nature du projet : Construction ouvrage technique

48 RUE DU COLONEL MOLL

déposé en mairie le : 08/07/2019

51300 VITRY LE FRANCOIS

reçu au service le : 15/07/2019

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords -

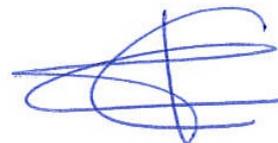
Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Afin de garantir l'intégration du projet dans son environnement, les menuiseries doivent être choisies dans une teinte RAL 7006 ou 1019.

Les clôtures doivent être en bois laissé au vieillissement naturel, posé suivant un barreaudage vertical ou en serrurerie de teinte RAL 7006.

L'architecte des Bâtiments de France



Constance CARPENTIER